

Fiche suites d'intervention

INJECTION DE TOXINE BOTULIQUE DANS LA PAROI VESICALE

Cette fiche d'information, rédigée par l'Association Française d'Urologie, est destinée aux patients ainsi qu'aux usagers du système de santé.

Remise lors de votre sortie, elle vous explique les suites opératoires habituelles et elle vous donne les principales consignes de sécurité post-opératoires.

Vous sont exposés ici, les effets secondaires habituels et les troubles mineurs qui ne doivent pas vous inquiéter. Sont également énoncés les signes plus alarmants qui doivent vous amener à prendre un avis médical et leur degré d'urgence.

Ce document, complémentaire de l'information orale que vous avez reçue de votre urologue, vous permet au mieux d'aborder votre convalescence.

Vous avez été opéré(e) par **Injection de toxine botulique dans la paroi vésicale**

Informations générales

Après une injection de toxine botulique dans la paroi vésicale, il vous est recommandé de boire abondamment, d'uriner régulièrement pour laver la vessie et éviter que les urines ne deviennent rouges.

Un courrier a été adressé à votre médecin traitant pour le tenir informé de votre état de santé.

La durée de la convalescence et la date de reprise du travail ou d'une activité physique normale dépendent de votre état physique. Vous discuterez avec votre urologue de la date de reprise de vos activités et du suivi après l'opération.

Une consultation post opératoire est programmée avec votre urologue. Un suivi est planifié pour surveiller l'efficacité du traitement et prendre en charge d'éventuels effets indésirables.

Précautions

◆ **Comment dois-je m'alimenter ?**

Aucune modification de vos habitudes alimentaires n'est nécessaire

◆ **Comment puis-je me laver ?**

Aucune modification de vos habitudes n'est nécessaire

◆ **Puis-je faire du sport ?**

Dans les jours qui suivent l'injection, une recrudescence des fuites d'urine peut être transitoirement notée. Il est donc préférable de prévoir une interruption sportive de une à deux semaines.

◆ **Puis-je conduire après l'intervention ?**

Aucune modification de vos habitudes n'est nécessaire

Attention :

Le tabac augmente considérablement le risque de difficulté de cicatrisation interne et externe. Il est donc expressément recommandé de ne pas fumer durant la convalescence.

Si vous fumez, parlez-en à votre médecin, votre chirurgien et votre anesthésiste ou appelez la ligne Tabac-Info-Service au 3989 pour vous aider à réduire les risques et mettre toutes les chances de votre côté.

◆ ***Puis-je voyager ?***

Si une recrudescence des fuites d'urine se produit dans les jours qui suivent l'injection, il est préférable d'éviter de faire des trajets trop longs.

◆ ***Quand puis-je reprendre mon activité professionnelle ?***

Habituellement, l'injection de toxine est un geste ambulatoire qui ne nécessite qu'une très brève interruption de votre activité professionnelle.

◆ ***Quand puis-je reprendre une activité sexuelle ?***

Aucune modification de vos habitudes n'est nécessaire.

◆ ***L'intervention va-t-elle modifier ma façon d'uriner ?***

Oui. Dans la majorité des cas, cette intervention nécessite d'utiliser des auto-sondages intermittents, pour lesquels vous avez reçu une information spécifique.

Ces auto-sondages sont faciles et indolores. Si une difficulté survient régulièrement, vous devez en parler à votre urologue. Si une douleur aiguë et persistante se produit pendant ou immédiatement après l'auto-sondage, il est nécessaire que vous preniez rapidement un avis médical.

Des traces de sang peuvent être occasionnellement constatées dans les urines, un saignement important ou persistant nécessite un avis médical. De plus, il est fréquent que les urines deviennent rouges de façon transitoire après l'injection de toxine dans la vessie. Il peut être alors nécessaire de consulter si des caillots gênant les sondages se forment.

Vous ne devez pas vous inquiéter de la modification de l'aspect de vos urines. Il est par ailleurs normal que des bactéries soient retrouvées sur les analyses d'urine dans le contexte d'atteinte du fonctionnement nerveux de votre vessie. En l'absence de symptômes ou de circonstances particulières, cette colonisation par des bactéries ne nécessite pas de traitement antibiotique ou de surveillance particulière.

◆ ***Quel va être mon suivi ?***

La consultation post-opératoire a lieu entre 1 et 3 mois après l'intervention. Un suivi médical annuel est indispensable, pour vérifier le fonctionnement des reins. Vous pouvez devancer cette surveillance en cas d'apparition de douleurs lombaires ou de fièvre inexplicables, ou encore de la réapparition de fuites d'urine.

Un bilan urodynamique à 1 mois peut être proposé pour vérifier la capacité vésicale et l'absence de contractions. Une surveillance endoscopique peut être également souhaitable.

La force du jet vous semble faible pendant les premiers jours. Une aggravation de ces difficultés à uriner (poussée abdominale, mictions en goutte à goutte,...) peut faire craindre un blocage urinaire (rétention) et justifier un avis médical.

Les informations qui vous sont données ci dessus concernent les suites opératoires classiques avec les effets secondaires indésirables les plus fréquents. Ce document n'est pas exhaustif. Certains risques y compris vitaux peuvent tenir à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles.

* L'Association Française d'Urologie n'assume aucune responsabilité propre en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents, d'une erreur ou d'une imprécision dans le contenu des documents.

Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.